

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 12

Vorwort: Au gui l'An neuf!

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au gui l'An neuf!

Au seuil de l'an nouveau, le Comité de l'ADIJ vous présente à tous, membres fidèles et abonnés, ses vœux les plus chaleureux.

L'année qui s'ouvre marquera sans doute pour l'ADIJ une étape importante puisque, au cours de ces prochains mois, les membres de notre grande association jurassienne seront appelés à se prononcer sur la création éventuelle d'un secrétariat permanent, avec les conséquences matérielles, financières et autres qu'un tel changement de structures apporte.

Toutefois, quelle que soit la décision qui sera prise, et dans l'intérêt du Jura tout entier, notre association devra se montrer en 1971 toujours plus forte et ouverte à tous les problèmes économiques et autres de notre petit pays.

C'est le souhait que nous formulons à l'aube de cette année nouvelle !

Le Comité de l'ADIJ